

2 février 2021

A11 - périphérique nantais : l'aménagement de la Porte de Gesvres déclaré d'utilité publique

Le projet d'aménagement de la Porte de Gesvres entre l'autoroute A11 et le périphérique nantais vient d'être déclaré d'utilité publique par le Préfet de la Loire-Atlantique par arrêté préfectoral, le 27 janvier dernier. La préfecture de la Loire-Atlantique a également signé l'arrêté d'autorisation environnementale permettant le démarrage des travaux dès le printemps prochain pour une durée de 3 ans.



Du printemps 2021 à mi-2024, VINCI Autoroutes va procéder à l'aménagement de la Porte de Gesvres sur l'autoroute A11. Ce projet consiste à assurer la continuité à deux fois deux voies du périphérique nantais. Cet aménagement doit permettre de fluidifier la circulation en toute sécurité pour les usagers et de renforcer l'attractivité du territoire. Dans cette zone urbaine, près de 87 000 usagers réguliers circulent chaque jour.

L'aménagement de la Porte de Gesvres comprend :

- la réalisation d'une voie auxiliaire d'entrecroisement dans chaque sens de circulation sur le périphérique nord entre la Porte de Gesvres et la Porte de Rennes ainsi que sur le périphérique est entre la Porte de Gesvres et la Porte de la Chapelle ;

- la création d'un ouvrage d'art de franchissement de l'autoroute A11, à deux voies de circulation, pour la liaison du périphérique est vers le périphérique nord ;
- la création d'un ouvrage d'art permettant aux conducteurs en provenance de Paris de rejoindre le périphérique est ;
- la création d'une nouvelle liaison à deux voies entre le périphérique nord et le périphérique est ;
- la démolition du pont à double sens enjambant l'autoroute A11, qui assurait la liaison Paris vers le périphérique est et périphérique est vers le périphérique nord ;
- la démolition et la reconstruction du pont de la route de La Chapelle-sur-Erdre (enjambant l'A11) avec création d'une piste cyclable ;
- le réaménagement et la remise à neuf de la section courante à 2x2 voies.

Un projet respectueux des enjeux environnementaux

Le projet d'aménagement de la Porte de Gesvres prévoit de nombreuses mesures environnementales pour favoriser la préservation du milieu dans lequel il s'inscrit, comme par exemple :

- la création et l'aménagement de bassins pour gérer les eaux pluviales ;
- la restauration de zones humides ;
- la création de mares ;
- des aménagements pour le maintien de talus végétalisés ;
- la préservation de la faune, de la flore et de la biodiversité, à travers notamment la restauration d'habitats favorables à l'avifaune.

Un projet cofinancé avec les collectivités territoriales

Ces travaux, prévus dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier, représentent un investissement de 47,9 millions d'euros, cofinancés par VINCI Autoroutes et les collectivités de la manière suivante :

- VINCI Autoroutes s'engage à hauteur d'environ 75 % de ces aménagements ;
- Nantes Métropole coordonne de son côté le financement des collectivités : 4,085 millions d'euros pour Nantes Métropole, 4 millions d'euros pour la Région Pays de la Loire et 4,04 millions d'euros pour le Département de Loire-Atlantique.

Les chiffres clés



Poursuite des échanges avec le territoire

VINCI Autoroutes entend poursuivre les échanges engagés avec le territoire, notamment en ce qui concerne les outils de communication à déployer en phase de travaux, vers les usagers et les riverains, pour les informer des conditions de circulation et de l'avancée du chantier.

Des observatoires de quartiers et des rencontres avec les acteurs économiques seront également organisés durant toute l'opération.

De plus, des mesures d'accompagnement volontaires seront mises en place pour faciliter la circulation des usagers pendant les travaux et les encourager à utiliser les transports en commun ou à pratiquer le covoiturage.

Retrouvez la maquette 3D du projet et toutes les informations relatives à l'aménagement de la Porte de Gesvres de l'autoroute A11 sur ce site Internet dédié : www.portedegesvres.fr

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A11Trafic**